

CENTRALE D'ASPIRATION INTEGRE NOVA3



*CENTRALE D'ASPIRATION AVEC PANNEAU DE CONTRÔLE
ET DISTRIBUTEUR INTÉGRÉS*

Table des matières

1) PRÉSENTATION	3
2) NORMES DE RÉFÉRENCE	3
3) DONNÉES TECHNIQUES DU PRODUIT DÉTAILLÉ ET DIMENSIONS	4
a) Plaquette d'identification.....	5
b) Symboles de sécurité	6
4) CONTENU DE L'EMBALLAGE.....	6
5) UTILISATION CONFORME DU PRODUIT	7
6) INSTALLATION	8
a) Instruction d'installation des équipements Advance.....	8
b) Positionnement	9
c) Raccordement au réseau de tubes	10
d) Raccordement électrique.....	10
7) DEMARRAGE ET UTILISATION	11
a) Voyant de l'alarme	12
b) Disjoncteur thermique	13
8) MAINTENANCE ET FIN D'UTILISATION	13
a) Pièces de rechange.....	13
b) Fin d'utilisation.....	14
9) PRESCRIPTION DE SÉCURITÉ POUR LES MAGASINS DE STOCKAGE DU COMBUSTIBLE	14
10) GARANTIE – CONDITIONS DE GARANTIE LIMITÉE DU PRODUIT	15
11) CERTIFICATION	16

1) PRÉSENTATION

Cher Client,

Nous vous remercions d'avoir choisi un produit ADVANCE EASY MOVING, dont les caractéristiques techniques répondront assurément à vos besoins.

Ces produits ont été conçus et sont fabriqués conformément aux réglementations et normes techniques en vigueur, avec le choix des meilleurs matériaux pour obtenir durabilité et facilité d'utilisation du produit.

Nous vous demandons de lire ce manuel soigneusement et entièrement et de vous conformer rigoureusement aux instructions qui y figurent.

Le manuel est un document élaboré par le fabricant et fait partie intégrante du produit : ce mode d'emploi contient les règles d'utilisations ainsi que les règles générales de sécurité des personnes, des biens et des animaux. Si le produit est revendu, surdoué, loué ou vendu à d'autres personnes, il doit toujours être accompagné du manuel. Il est donc recommandé de l'utiliser et de le garder avec soin tout au long de la durée de vie opérationnelle du produit.

L'objectif principal du manuel est de faire connaître le produit et son utilisation correcte et sûre.

Aucune partie du manuel ne peut être reproduite ou copiée sans l'autorisation écrite du fabricant.

Le fabricant se réserve le droit d'apporter des améliorations et des modifications au manuel ainsi qu'au produit lui-même sans obligation de préavis à l'égard des tiers.

La présente fiche est établie sur la base du manuel fabricant.

2) NORMES DE RÉFÉRENCE

2006-42-CE

2014-35-UE (VLD)

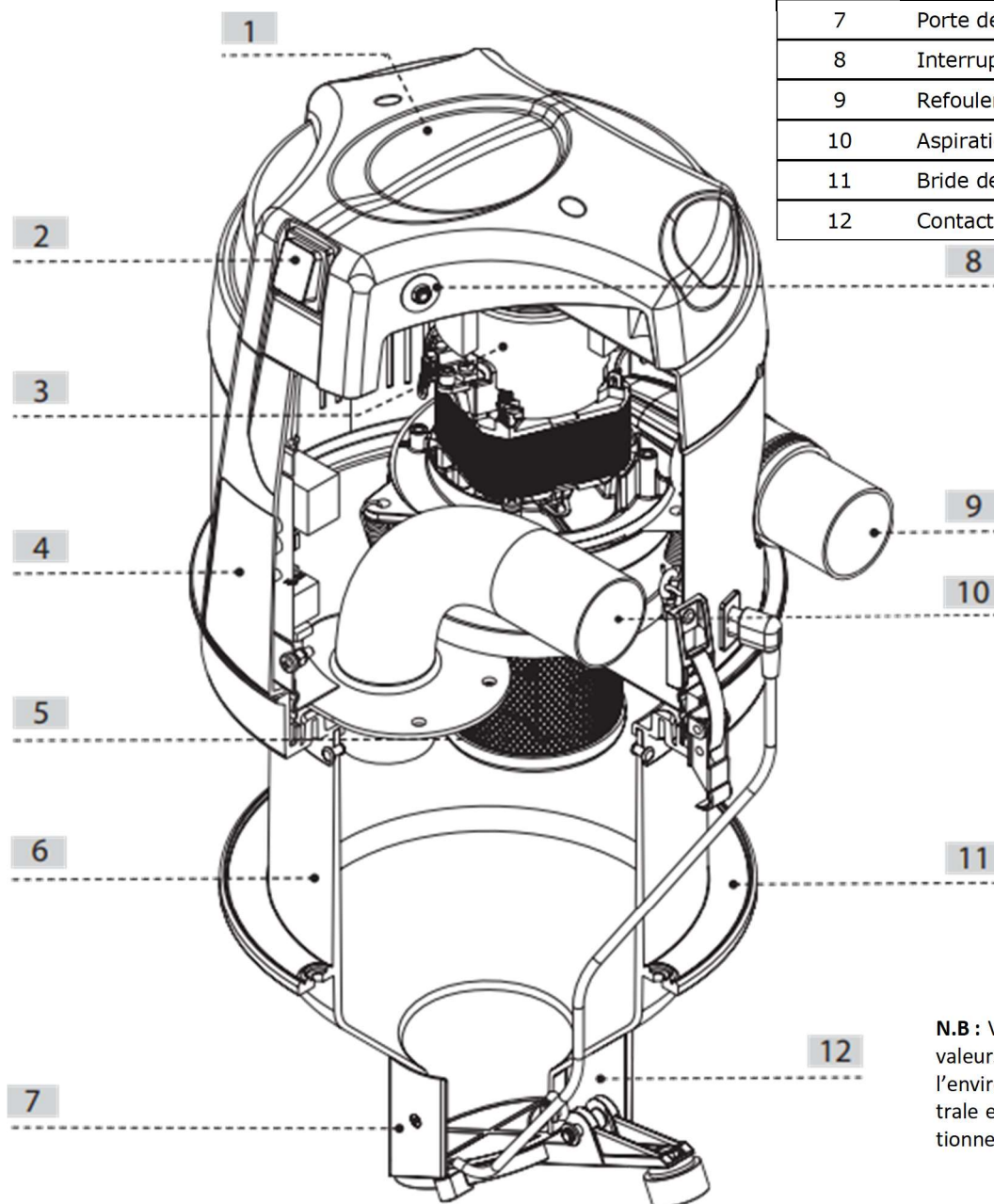
2014-30-UE (EMC)

- Ne pas utiliser le produit pour une utilisation autre que sa destination.
- Ne pas laisser les enfants approcher le produit.
- Cet équipement ne doit pas être utilisé par des personnes (y compris les enfants) ayant des capacités psychiques, physiques ou mentales réduites. Cela s'applique également à des personnes sans expérience du produit, à moins qu'elles ne soient supervisées ou formées à l'utilisation de l'appareil par des personnes responsables de leur sécurité.
 - Utiliser uniquement des pièces de rechange du modèle d'origine.
 - Ne pas mettre des parties du corps en contact avec l'équipement avant d'avoir débranché l'alimentation électrique.
 - Débrancher l'alimentation électrique quand une longue période d'inactivité est prévue.

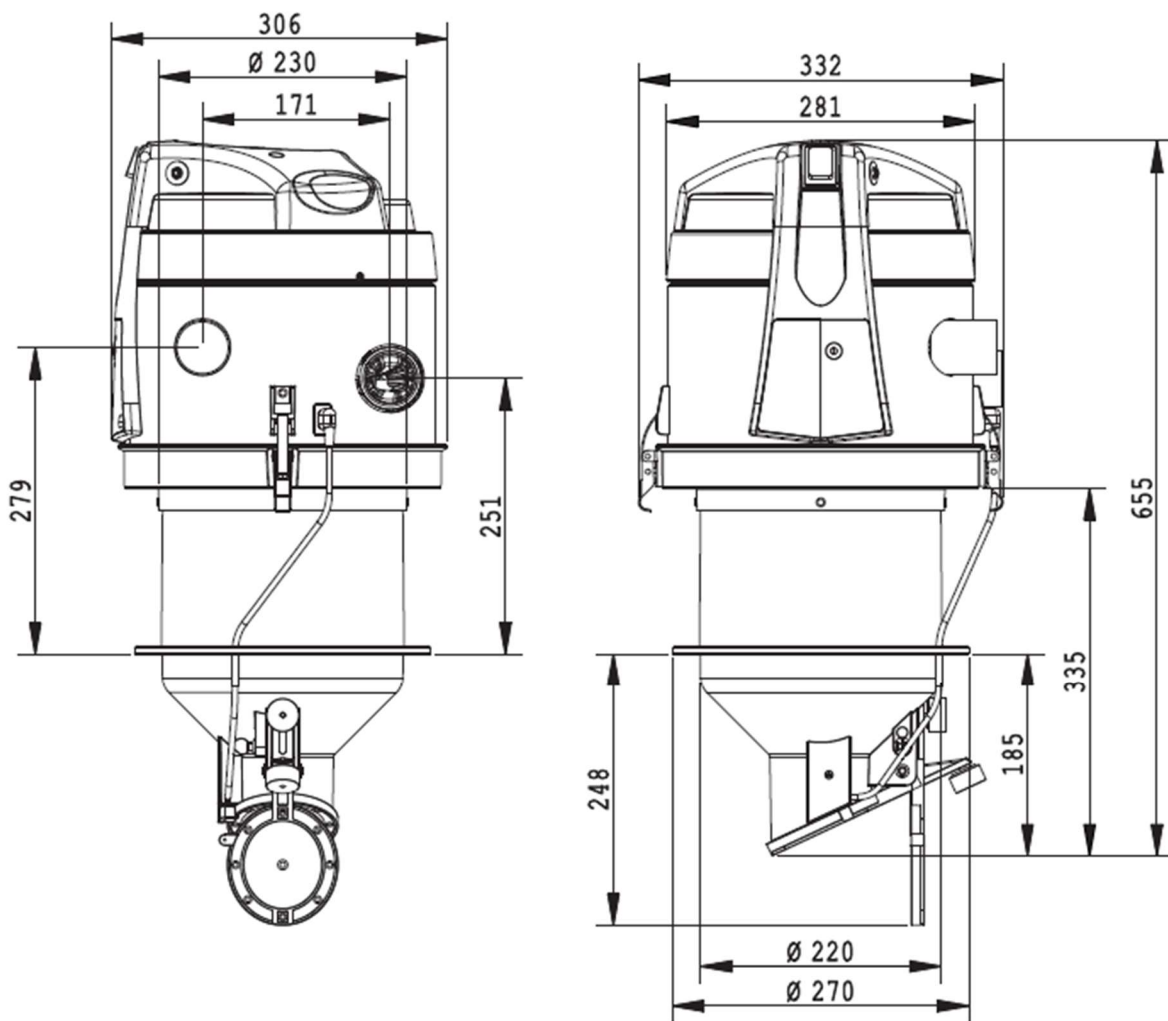
Le Constructeur décline toutes responsabilités, ou garantie, si l'acheteur ou toute autre personne effectue des modifications ou des ajustements, même minimes, au produit acheté.

3) DONNÉES TECHNIQUES DU PRODUIT DÉTAILLÉ ET DIMENSIONS

Repère	Description
1	Dôme insonorisé
2	Interrupteur principal / Bouton de mise en marche
3	Moteur
4	Contrôleur électronique
5	Cartouche filtrante
6	Corps transparent du sous ensemble doseur
7	Porte de vidage du granulé
8	Interrupteur thermique
9	Refolement d'air (Sortie)
10	Aspiration des granulés (Entrée)
11	Bride de fixation ou de pose
12	Contact de porte (Reed)

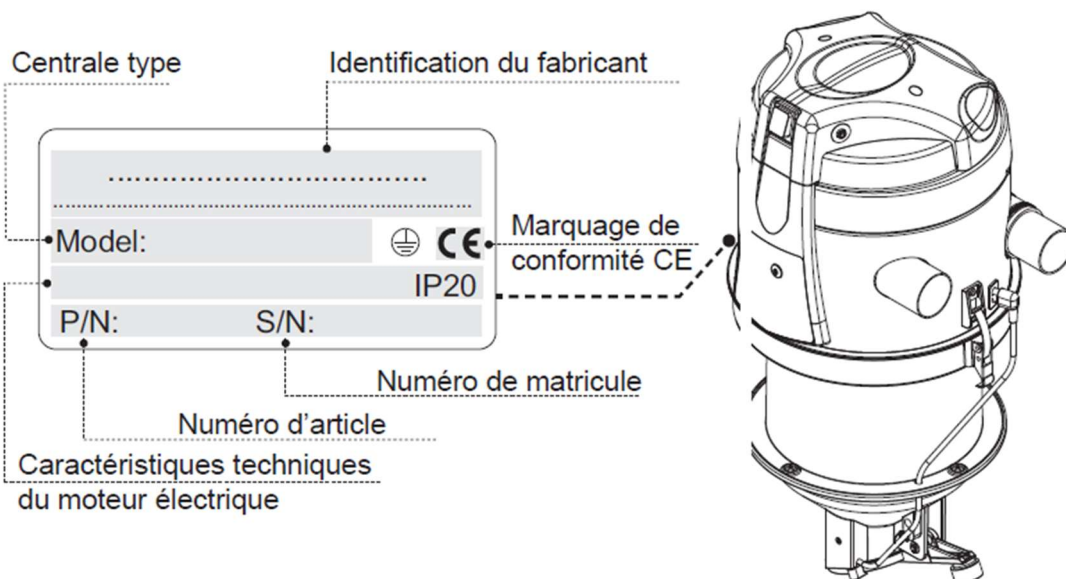


N.B : Valeurs de bruit nominales. Les valeurs peuvent varier en fonction de l'environnement dans lequel la centrale est installée et du type de positionnement.



a) Plaque d'identification

La plaque d'identification CE est présente sur le côté du raccord de tuyau. Ne pas enlever ou endommager la plaque.



b) Symboles de sécurité



DANGER TENSION OU COURANT ELECTRIQUE

Danger de blessures corporelles graves.

Pendant la maintenance, débrancher le courant électrique et assurez-vous que l'alimentation électrique ne peut pas être restaurée.



COUPE DANGER

Danger de blessures corporelles graves.

Pendant la maintenance, débrancher le courant électrique et assurez-vous que l'alimentation électrique ne peut pas être restaurée.



DANGER DÉMARRAGE AUTOMATIQUE

Danger de blessures corporelles graves.

Pendant la maintenance, débrancher le courant électrique et assurez-vous que l'alimentation électrique ne peut pas être restaurée.



DANGER PUOR CONVOYEUR À VIS EN SERVICE

Danger de blessures corporelles graves.

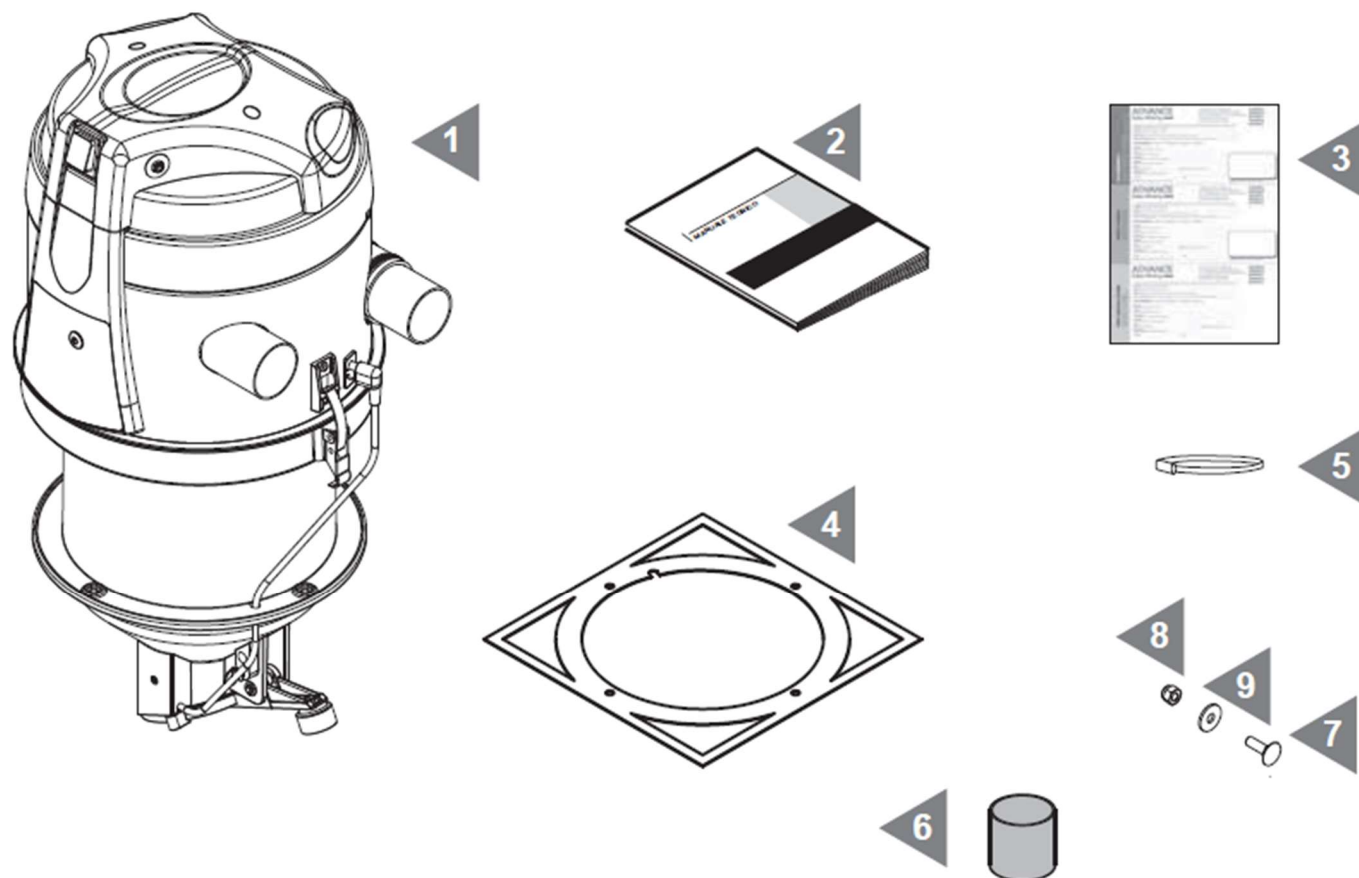
Pendant la maintenance, débrancher le courant électrique et assurez-vous que l'alimentation électrique ne peut pas être restaurée.

Nous vous rappelons d'être particulièrement attentif aux pictogrammes et avertissements de danger ou d'interdiction qui se trouvent dans différentes parties du produit. S'ils ne sont pas respectés, des situations à risque peuvent survenir.

4) CONTENU DE L'EMBALLAGE

Après avoir ouvert l'emballage, vérifier que le matériel contenu dans l'emballage est conforme à la liste ci-dessous :

- 1) Centrale d'aspiration intégrée NOVA 3
- 2) Manuel d'installation, utilisation et maintenance
- 3) Module de garantie
- 4) Modèle de forage
- 5) Colliers serre-tube
- 6) Manchon en caoutchouc
- 7) Vis M5
- 8) Ecrous autobloquants M5
- 9) Rondelles



Vérifier que la centrale, ses accessoires et le kit correspondent à ce qui a été commandé et ne présentent pas de dommages évidents causés par le transport. Sinon, informez-en immédiatement le distributeur.

5) UTILISATION CONFORME DU PRODUIT

La centrale d'aspiration intégrée NOVA 3 a été conçue pour le transport pneumatique de pellets ou d'autres combustibles biomasses de granulométrie moyenne-fine. Elle a pour fonction d'attirer une grande quantité d'air dans les canalisations du système transportant le combustible solide.

Ce produit a été conçu pour travailler avec du combustible à base de biomasse comme des granulés de bois (pellets), des noyaux d'olive, des coquilles concassées de fruits secs, du maïs. Il ne peut pas fonctionner avec des combustibles avec une granulométrie de dimensions excessives – en tous les cas d'une longueur supérieure à 40 mm et d'une largeur supérieure à 15 mm de diamètre.

Pour le granulé, nous recommandons seulement l'utilisation de carburant certifié EN plus A1.

La centrale d'aspiration intégrée NOVA 3 doit être installée au-dessus du réservoir de la chaudière qu'elle devra alimenter.

La centrale d'aspiration intégrée NOVA 3 est équipée d'un panneau de commande et de contrôle de toutes les fonctions du système de transport pneumatique du combustible. Ce panneau peut être contrôlé directement à partir de la chaudière si le constructeur l'a prévu (voir le manuel d'utilisation de la chaudière).

La centrale Nova 3 aspire le combustible du magasin de stockage et le transporte vers le réservoir de la chaudière sur laquelle elle a été installée de manière continue et automatique. Elle intègre le distributeur et tous les systèmes de régulation et de sécurité nécessaires.

La Nova 3 est conçue pour servir des chaudières dont la puissance ne dépasse pas les 100 kW/h et dont la consommation ne dépasse pas 25 kg/h.

6) INSTALLATION

Il est de la responsabilité de l'installateur de vérifier les dangers de la zone d'installation du produit et de déterminer sa conformité à la loi en vigueur et aux caractéristiques du produit, comme décrit dans ce manuel.

L'installateur doit en outre se conformer aux instructions de ce manuel. Par ailleurs, il doit informer l'utilisateur du fonctionnement et de la maintenance des produits installés et signaler les éventuels dangers liés à leur utilisation. Il est indispensable de laisser tout autour de la centrale un espace libre de dimensions suffisantes pour l'accès lors des opérations d'inspection, de réparation et de maintenance.

Le produit ne doit pas être exposé aux agents atmosphériques et il ne devrait pas être installé dans des locaux soumis à :

- une forte humidité,
- de possibles inondations,
- des températures élevées
- ou la présence de poussière.

a) Instruction d'installation des équipements Advance

Il est communément admis que dans les installations de transport pneumatique, coexistent deux types précis de flexibles tubulaires :

- les sections dans lesquelles ne passe que de l'air sous pression ou sous vide,
- les sections dans lesquelles passent également du carburant et/ou de la poussière.

On comprend aisément que les sections qui transportent le combustible nécessitent plus d'attention et des adaptations techniques plus précises que les autres.

Les longueurs acceptées et décrites dans notre manuel et dans nos catalogues sont indicatives, parce qu'elles sont obtenues par l'addition de section rectilignes avec un nombre de changements de direction minimum.

Il est recommandé de toujours tenir compte de ces prescriptions :

- la longueur maximale de la tuyauterie ne doit pas dépasser 25 m,
- en cas de systèmes à deux tuyaux (retour d'air au silo), la longueur maximale du tuyau qui retourne au silo de stockage doit être déduite du total (25m) sans toutefois dépasser 10 m,
- éviter des parcours tortueux ou avec des courbes rapprochées et très étroites,
- proscrire les siphons positifs et négatifs,
- éviter les sections horizontales flottantes,
- éviter les sections verticales supérieures à 3,5 m,
- chaque changement de direction équivaut à une diminution de la longueur maximale disponible de 0,3 m
- chaque mètre de tuyau placé verticalement équivaut à une diminution de la longueur maximale disponible de 2 mètres,
- la différence maximale de hauteur entre le réservoir de stockage et la chaudière est de 7 mètres,
- il est indispensable de réaliser des courbes douces en particulier à la base des sections verticales (prévoir des rayons de courbe de l'ordre de 30 centimètres).

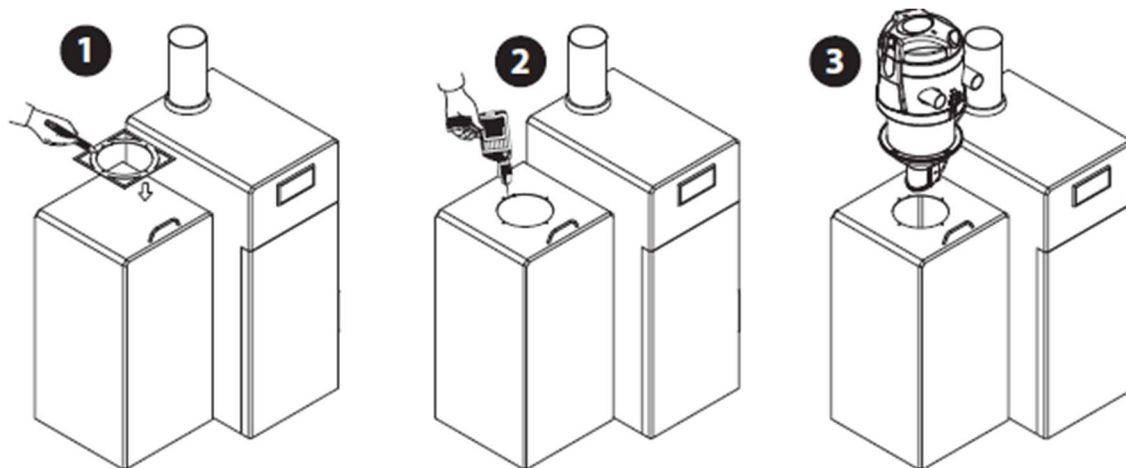
Avant d'installer et de mettre en service le système, il est indispensable de lire attentivement les instructions fournies avec les différents composants et, en cas de doute, de consulter une personne qualifiée.

La construction des équipements et l'installation des composants Advance doivent toujours satisfaire les normes de sécurité qui correspondent au type de local dans lequel ils sont placés.

b) Positionnement

La centrale d'aspiration intégrée NOVA 3 doit être solidement fixée sur le réservoir de combustible de la chaudière afin que la porte de vidange soit au mieux centrée sur celui-ci. Pour faciliter cette opération, un gabarit pour le tracé du perçage est fourni. La centrale d'aspiration intégrée NOVA 3 doit être impérativement installée avec précision.

Une fois que la centrale est fixée, vérifier que le clapet de vidange sous le distributeur est complètement libre de se déplacer et qu'il n'entre en contact avec aucun autre objet. Si vous ne voulez pas fixer directement la centrale sur la porte du réservoir de la chaudière, le catalogue Advance propose supports d'étagères compatibles pour centrale d'aspiration intégrée NOVA 3.



Avertissement pour installations sur réservoirs avec pression contrôlée

Il est important de se rappeler que les systèmes de transport pneumatique créent une dépression dans les différents composants de l'équipement. Celle-ci varie de - 0,08 à - 0,24 bar (- 1,16/- 3,48 psi).

Par ailleurs, lors de la phase de démarrage du système, pour les mêmes caractéristiques du doseur, un souffle léger et court peut provenir du point de décharge du combustible.

De la même manière, pendant la phase de remplissage du doseur, il peut y avoir de petits remous d'air entre la bouche de décharge et le clapet de fermeture. Ces fuites, provoquées par de petites particules de poussière qui empêchent la parfaite étanchéité entre la bouche de vidange et la plaque en gomme, ne compromettent pas le bon fonctionnement du système de transport, mais peuvent néanmoins modifier la pression à l'intérieur du réservoir et compromettre sa sécurité.

La manière la plus pertinente de résoudre ce risque est de programmer le système d'aspiration pour qu'il ne fonctionne que lorsque :

- A) le brûleur de la chaudière est éteint et froid,
- B) la porte du chargement du réservoir est suffisamment entrouverte pour qu'un air entrant compense la dépression,
- C) la communication entre le réservoir du combustible et le brûleur de la chaudière est coupée,
- D) le ventilateur d'expulsion des fumées de la chaudière fonctionne à la puissance maximale,
- E) une ouverture électro-gérée de dimensionnement correct est présente sur le réservoir, connectée au système de transport ou au système de gestion de la chaudière, pour faciliter l'introduction de l'air.

c) Raccordement au réseau de tubes

Les deux buses de la centrale (aspiration et échappement) doivent être raccordées au réseau d'air avec un tube flexible antistatique de diamètre (\varnothing intérieur 50 mm), solidement fixé avec des colliers de serrage.

Pour éviter les courants statiques, le fil de cuivre (toron) courant dans le tube flexible antistatique doit toujours être relié avec une prise de terre ou avec d'autres tubes en acier faisant partie du système de transport de combustible (voir figure ci-contre).



La buse marquée « OUT » expulse la poussière de la centrale, tandis que la buse marquée « IN » crée une dépression dans le circuit, permettant ainsi l'acheminement du combustible au doseur du système par aspiration.

Les sections droites du circuit peuvent être constituées de tube rigide en acier Inox ou en PVC antistatique. Le tube d'expulsion d'air peut aboutir à un collecteur de poussière de type Trapdust proposé au catalogue Advance (ex. réf. Prosynergie ADV34001001). La longueur brute maximale autorisée entre le point de prélèvement du carburant et l'unité centrale d'aspiration Nova 3 est de 25 m moins la longueur du tuyau d'échappement.

Les éléments suivants affectent le calcul de la longueur nette du tuyau :

- Le type de carburant à transporter,
- Le nombre de courbes insérées dans la section de passage du carburant,
- La longueur des chemins verticaux insérés dans la section de passage du carburant.

La longueur maximale autorisée du tuyau d'échappement (expulsion) de l'air sortant de la centrale est de 5 m (système à un tuyau).

d) Raccordement électrique

Avant de procéder à la connexion électrique, vérifier que le voltage du réseau corresponde à celui de l'appareil. Le réseau doit être conforme à la réglementation en vigueur.

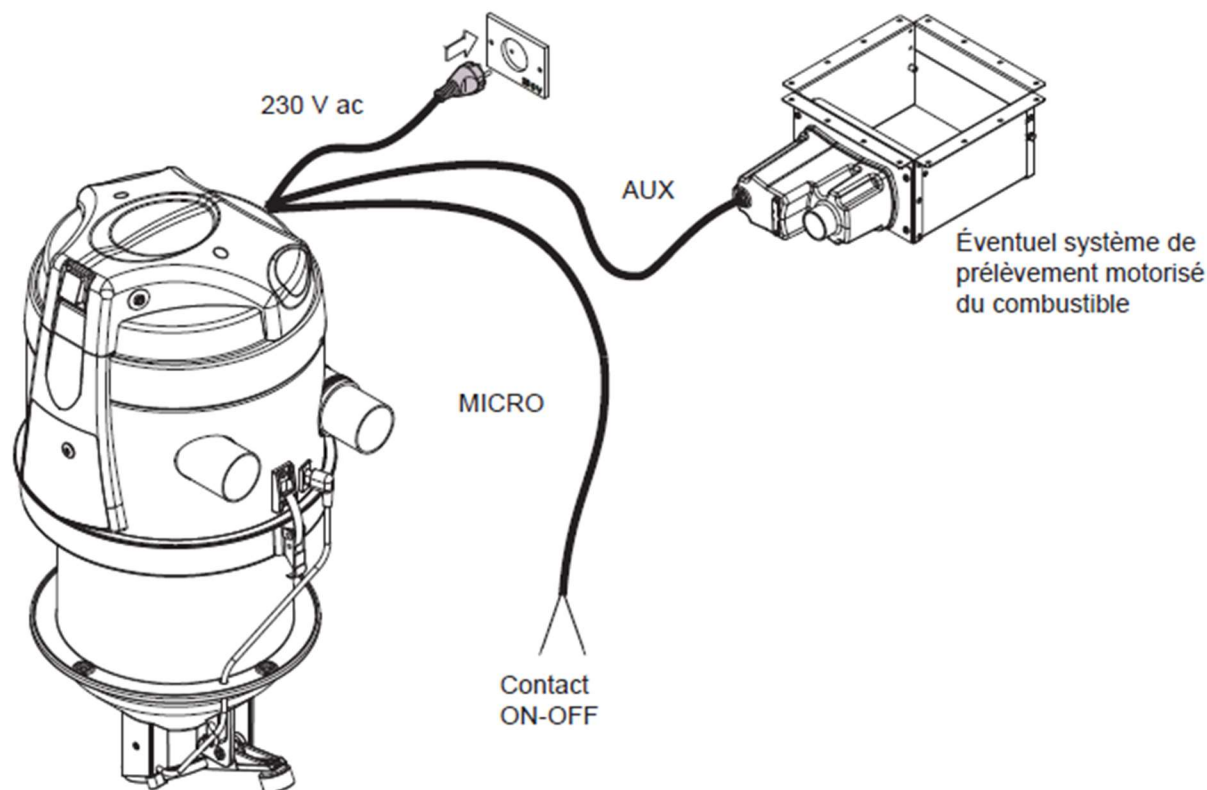
Connecter les deux fils de la ligne d'activation appelée AUX au système de prise de captage motorisé (s'il y en a un). Il est également possible de connecter les deux fils appelés MICRO à l'unité de contrôle de la chaudière si elle est configurée, ou à un éventuel minuteur, ou à un système d'activation automatisé.

Connecter le câble d'alimentation à une prise électrique 230 Vca.

Légende du câblage électrique :

Raccordement	Couleur du câble	Fonction	Contrôle
MICRO	Jaune (Bleu)	Allumage-extinction	Entrée : - Minuteur, - Contrôle de la chaudière
	Marron		
AUX	Vert (Gris)	Contact normalement ouvert max 1A	Sortie éventuelle : ramassage du carburant motorisé
	Blanc (Noir)		

Exemple de raccordements électriques :



7) DEMARRAGE ET UTILISATION

Avant la mise en service de la centrale d'aspiration intégrée NOVA 3, assurez-vous que les conduites du réseau d'air sont correctement et solidement fixées à celle-ci et que les raccordements électriques ont été effectués conformément à la réglementation, à l'instar du système électrique auquel elle a été attachée.

Débuter un cycle de fonctionnement à vide vérifier le bon fonctionnement. Avant de remplir le magasin de stockage de combustible, vérifier qu'il n'y a pas de corps étrangers à l'intérieur.

Lire également tous les manuels des différents composants du système avant de procéder à leur mise en fonction opérationnelle.

Enlever le bouchon de protection du minuteur et pivoter le potentiomètre dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, à fond, avec un tournevis pour le positionner sur OFF.

Mettre sur 1 l'interrupteur rouge lumineux du panneau de contrôle (en haut de l'appareil).

La LED verte « POWER » du panneau de contrôle s'allume. Tourner le potentiomètre légèrement dans le sens horaire et attendre que la centrale commence à fonctionner et qu'elle termine un cycle de fonctionnement court.

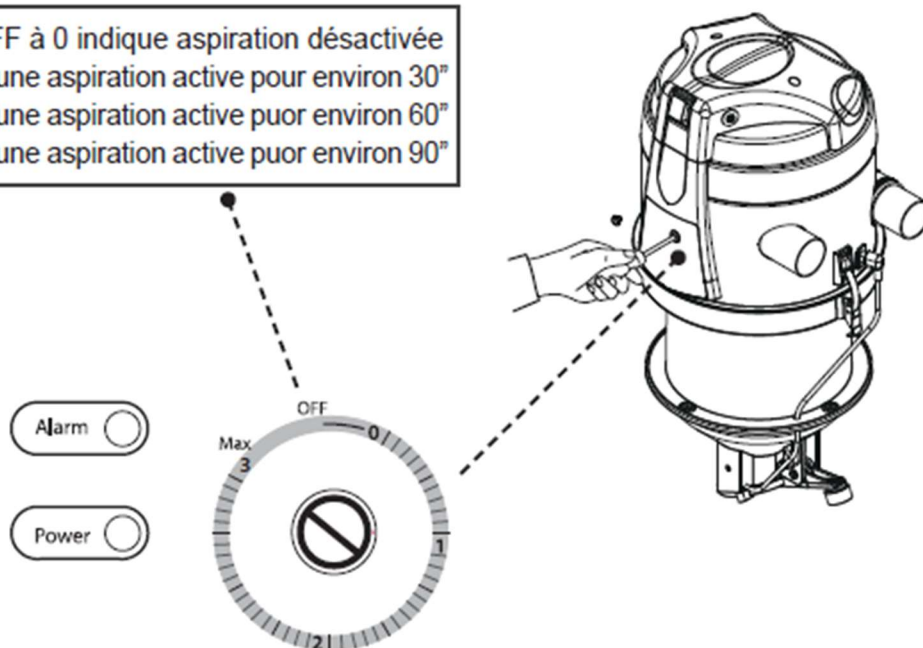
Réguler à présent le potentiomètre afin que le temps de fonctionnement de la centrale soit suffisant pour remplir le doseur transparent de combustible jusqu'au niveau indiqué par l'adhésif « MAX LEVEL ».

Après quelques cycles de fonctionnement positifs et réguliers, replacer le bouchon de protection du minuteur.

En cas de remplissage à un niveau inférieur, il n'y a pas de conséquences, tandis qu'un remplissage supérieur au niveau optimal pourrait générer du bruit voir entraîner des dégâts pendant le fonctionnement du système, ainsi que des occlusions dans les conduites de transport de combustible.

Il est donc conseillé d'ajuster les temps de fonctionnement de manière appropriée, en sélectionnant soigneusement la durée d'approvisionnement du doseur situé sur le magasin de stockage du combustible.

Le potentiomètre de OFF à 0 indique aspiration désactivée
 sur la position 1 indique une aspiration active pour environ 30"
 sur la position 2 indique une aspiration active pour environ 60"
 sur la position 3 indique une aspiration active pour environ 90"



La centrale d'aspiration intégrée NOVA 3 est désormais opérationnelle. Un ajustement de la programmation peut être nécessaire si le poids spécifique ou le type du combustible à transporter varie (à titre d'exemple, pour le seul granulé, le poids peut varier de 600 à 850 grammes du litre). Dans ce cas, il convient de redéfinir la durée des cycles de fonctionnement de la centrale afin qu'ils correspondent au temps nécessaire au remplissage efficace pour le remplissage optimal du doseur (jusqu'au niveau indiqué par l'adhésif « MAX LEVEL »).

Si la centrale d'aspiration intégrée NOVA 3 est inopérante pendant une longue période, placer l'interrupteur lumineux sur 0 et débrancher l'alimentation électrique.

a) Voyant de l'alarme

Une LED rouge « ALARM » est placée sur le panneau de contrôle de la centrale d'aspiration intégrée NOVA 3.

Si elle est allumée, la centrale, et par conséquent le système de transport du combustible, s'arrêtent. Le blocage peut être causé par diverses raisons. Les plus fréquentes sont :

A – Le manque de combustible dans le réservoir de stockage,

B – L'obstruction dans la tuyauterie de transport du combustible, qui empêchent le flux du combustible d'arriver au doseur.

C – Le fait que le tuyau d'aspiration du combustible ne soit pas fermement fixé. L'aspiration à la source du combustible est déficiente, et la dépression créée insuffisante pour que le combustible atteigne le doseur.

D – La porte de vidange qui ne se ferme pas hermétiquement. Dans ce cas également, l'aspiration du combustible est déficiente.

Dans tous ces cas, après que la centrale a produit trois cycles sans que du combustible ne soit délivré au doseur, la LED rouge s'allume et le système se met en défaut jusqu'à sa réinitialisation manuelle.

Pour arrêter l'alarme, la réinitialisation manuelle sera exécutée après résolution du problème ayant causé le blocage.

L'opération se fait en éteignant et allumant pendant 10 secondes l'interrupteur lumineux 0-1 de la centrale.

b) Disjoncteur thermique

Le disjoncteur thermique a pour fonction de protéger les parties électriques et électroniques de l'aspirateur central contre les surintensités et les courts-circuits. En cas de surintensité, le disjoncteur jouera son rôle. Sa réinitialisation devra alors être effectuée manuellement en appuyant sur le bouton de mise en marche.

Ne faire cette opération que si la cause du blocage a été résolue.

En cas de blocages répétés, l'intervention d'un technicien spécialisé sera nécessaire.

8) MAINTENANCE ET FIN D'UTILISATION

Avant d'effectuer une quelconque intervention sur le produit, il est impératif de déconnecter le câble d'alimentation électrique. Par ailleurs, la pièce où il est installé doit être aérée pendant au moins 15 minutes. Les manutentions complexes ou de longue durée doivent être effectuées hors des magasins de stockage du combustible et de la centrale thermique.

Toutes les activités de maintenance et de réparation doivent être effectuées par du personnel spécialisé et agréé par le constructeur.

En l'absence d'un plan de maintenance spécifique, une inspection complète du produit est conseillée à chaque remplissage du magasin de stockage du combustible.

Les contrôles à effectuer au moins une fois par mois sont :

- Vérifier l'état d'usure des câbles électriques,
- Vérifier l'état d'usure des fusains de moteur,
- Éliminer les traces de poussière du filtre grillagé positionné à l'intérieur du doseur,
- Nettoyer la partie interne en caoutchouc de la porte de vidange du combustible.

Un nettoyage approfondi du magasin de stockage du combustible est également recommandé au moins une fois par an afin d'éviter l'accumulation de poussière et la présence de corps étrangers.

a) Pièces de rechange

Pour garantir le fonctionnement optimal et durable de la centrale d'aspiration, il est recommandé d'utiliser uniquement des pièces de rechange du matériel d'origine.

DESCRIPTION	CODE
Interrupteur 0-1	9900.111
Fiche électronique	9910.602
Moteur	9910.181
Fusains	9910.022
Disjoncteur thermique	9900.312
Microrupteur reed	9900.240
Porte de vidange avec aimant	9900.253
Filtre réseau	AP9910.00.03


b) Fin d'utilisation


L'élimination de l'emballage, des accessoires et de l'appareil doit être effectué conformément à la réglementation locale, en assurant le recyclage des matières premières dont ils sont composés.





9) PRESCRIPTION DE SÉCURITÉ POUR LES MAGASINS DE STOCKAGE DU COMBUSTIBLE


**EXIGENCES DE SÉCURITÉ
 POUR LE DÉPÔT de granulés de
 bois (pellets) avec une capacité
 de stockage jusqu'à 10 t**


- 


Maintenir les portes fermées. L'accès est permis uniquement au personnel autorisé sous la supervision d'une personne à l'extérieur
- 


Il est interdit de fumer et de rapprocher des flammes ou d'autres sources inflammatoires.
- 


Il existe un danger de mort à cause des concentrations élevées de monoxyde de carbone (CO) et du manque d'oxygène.
- 


Pendant les 4 semaines suivant l'attribution, entrer uniquement avec un détecteur de CO.
- 


Aérer le dépôt pendant au moins 15 minutes avant d'entrer et garder la porte ouverte pendant votre présence.
- 

Assurer une aération appropriée et permanente du dépôt par des couvercles aérés, des ouvertures ou des ventilateurs.
- 

Il existe un risque de blessure à cause des systèmes en mouvement
- 

Éteindre la chaudière au moins une heure avant de l'arrivage des granulés de bois (pellets).
- 

Effectuer le remplissage conformément aux instructions du fabricant de la chaudière et du revendeur des granulés de bois (pellets).
- 

Protéger les granulés de bois (pellets) de l'humidité
- 

En cas d'incendie, maintenir la porte d'entrée et toute autre ouverture du dépôt fermées et appeler le WF.

10) GARANTIE – CONDITIONS DE GARANTIE LIMITÉE DU PRODUIT

Le Constructeur garantit à l'acheteur initial l'absence de défauts des matériaux et de fabrication du produit pour la période indiquée à partir de la date d'achat. Sauf disposition contraire de la loi en vigueur, cette garantie n'est pas transférable et se limite à l'acheteur initial. Cette garantie confère à l'acheteur des droits qui varient selon les législations locales.

Lire tous les avertissements et instructions avant d'utiliser le produit acheté.

L'engagement de responsabilité du constructeur et le recours exclusif de l'acheteur pour toutes les violations de garantie relèveront de l'appréciation du constructeur : (1) réparation ou remplacement du produit, ou (2) remboursement du prix payé, à condition que le produit ait été retourné au point d'achat, ou dans un lieu indiqué par le constructeur accompagné d'une copie du reçu d'achat ou d'un reçu détaillé et daté. Des frais d'envoi et de transport peuvent être appliqués, sauf dans les cas où cela est interdit par la loi en vigueur.

Cette garantie ne couvre pas les problèmes ou dommages résultant de : (1) accident, abus, mauvaise application, réparation, modification ou démontage non autorisés, (2) opération de maintenance ou utilisation non conforme aux instructions du produit ou raccordement à une alimentation impropre ; ou (3) utilisation d'accessoires et de pièces de rechange non fournies par le constructeur ou par le centre Agréé.

Les demandes d'intervention sous garantie valable sont habituellement traitées par le point d'achat du produit. Vérifier ce point avec le détaillant auprès duquel le produit a été acheté.

Les demandes d'intervention sous garantie qui ne peuvent pas être traitées par le point d'achat, ainsi que toute autre question relative au produit, doivent être directement adressées au constructeur. Les adresses et les informations de contact pour le service à la clientèle sont disponibles sur le Web à l'adresse suivante : www.advanceeasymoving.it

Sauf disposition contraire de la loi en vigueur, toute garantie qui implique, soit une condition de qualité marchande, soit une éligibilité pour une utilisation particulière de ce produit, est limitée à la durée de la Garantie Limitée spécifique du produit acheté.

Certaines juridictions n'autorisent pas les limitations de la durée des garanties implicites ou l'exclusion ou la limitation pour dommages accessoires ou consécutifs et, par conséquent, la limitation ci-dessus ne peut pas être appliquée partout.

Cette garantie donne des droits légaux spécifiques à l'utilisateur qui pourra bénéficier d'autres droits variant d'un État à l'autre selon la juridiction.

Les consommateurs jouissent des droits légaux établis par les lois nationales en vigueur relatives à la vente de produits destinés aux consommateurs. Ces droits ne sont pas affectés par les dispositions contenues dans cette garantie.

Aucun vendeur, agent ou salarié du constructeur n'est autorisé à apporter des modifications, des extensions ou des ajouts à cette Garantie.

11) CERTIFICATION

Sistem Air Group
 27020 Gravelona Lomellina (PV) ITALY - Via Cavignola, 53
 Cod. Fisc. n° P.IVA 01432070181
 Tel 0381-650062 Fax 0381-650120
 e mail info@advanceeasymoving.com
 http://www.advanceeasymoving.com

ADVANCE
Easy Moving

DICHIARAZIONE DI CONFORMITA' CE

A mezzo della presente, il fabbricante:

Sistem Air Group - Via Cavignola, 53 - 27020 Gravelona Lomellina (Pv), ITALIA

dichiara che il macchinario di sua produzione, identificata con la targhetta **CE** fissata sulla parte frontale dell'apparecchiatura:

TIPO	Aspiratore
MODELLO	NOVA 3
ARTICOLO	AP1000.50.03

è conforme e rispondente alle disposizioni delle seguenti:

1) Direttive CEE pertinenti:

- 2006/42/EC
- 2014/35/UE (VLD)
- 2014/30/UE (EMC)

2) Norme armonizzate applicate:

- EN 60335-1 : 2012
- EN 60335-2-2 : 2010
- EN 61000-3-2:2014
- EN 61000-3-3:2013
- EN 55014-1 : 2006 + A1 : 2009
- EN 55014-2 : 1997 + A2 : 2008
- EN 62233 : 2008

3) Direttiva ROHS 2002/95

Nome e posizione della persona autorizzata a firmare la Dichiarazione:
 Giancarlo Plebani, Amministratore Unico Tecnoplus S.r.l.

Gravelona Lomellina, 17/02/2017 Firma 

Sistem Air Group
 27020 Gravelona Lomellina (PV) ITALY - Via Cavignola, 53
 Cod. Fisc. n° P.IVA 01432070181
 Tel 0381-650062 Fax 0381-650120
 e mail info@advanceeasymoving.com
 http://www.advanceeasymoving.com

ADVANCE
Easy Moving

EC Declaration of Conformity

We:

Sistem Air Group - Via Cavignola, 53 - 27020 Gravelona Lomellina (Pv), ITALIA

hereby declare that the following machine of our own production, identified by the **CE** mark fixed on the front of the device:

TYPE	Vacuum Cleaner
MODEL	NOVA 3
ARTICLE	AP1000.50.03

is conform to the following norms and directives:

1) Relevant EU Directives :


- 2006/42/EC
- 2014/35/UE (VLD)
- 2014/30/UE (EMC)

2) Applied harmonized standards :

- EN 60335-1 : 2012
- EN 60335-2-2 : 2010
- EN 61000-3-2:2014
- EN 61000-3-3:2013
- EN 55014-1 : 2006 + A1 : 2009
- EN 55014-2 : 1997 + A2 : 2008
- EN 62233 : 2008

3) ROHS Directive 2002/95

Name and position of the person authorized to undersign the Declaration:
 Giancarlo Plebani, Sole Director Tecnoplus S.r.l.

Gravelona Lomellina, 17/02/2017 Signature 

Déclaration d'absence de substances nocives

Le Constructeur déclare que ses produits et équipements sont fabriqués avec des matériaux conformes aux dispositions établies par les normes en vigueur pour la protection de la santé et de l'environnement et ne contiennent pas de substances classées comme étant SVHC (Substance of Very High Concern) conformément au règlement CE 1907/2006 (REACH, c'est-à-dire l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation des substances chimiques ; Registration, Evaluation, Autorisation and Restriction of Chemical substances). Bien que les substances susmentionnées ne soient pas utilisées dans les cycles de traitement des matières premières et de nos produits, leur présence ne peut pas être exclue en ppm (partie par million), en raison de micropollutions possibles des matières premières.